

les États-Unis a été un élément-clé des négociations Kennedy. Il s'agit d'un marché négocié avec soin, qui devrait contribuer à la baisse des prix et des coûts de production à la fois au Canada et aux États-Unis.

Je dois dire que je suis parfaitement d'accord avec l'ambassadeur Roth, délégué commercial spécial du Président, lorsqu'il a affirmé dans un discours prononcé ici à Cincinnati il y a un mois, "que le 'Kennedy Round' est sans doute l'entente commerciale la plus heureuse de la longue série de négociations qui a suivi la Loi des traités de commerce de 1934".

Au Canada, nous envisageons avec plaisir de plus grandes possibilités d'échanges dans les deux sens dès l'entrée en vigueur des résultats des négociations Kennedy. Pour le Canada, les exportations traditionnelles, comme les produits minéraux et forestiers, bénéficieront de conditions plus favorables d'accès. Mais nous accordons encore plus d'importance, pour notre développement futur, aux plus grandes possibilités de participer aux marchés mondiaux en pleine expansion, pour placer nos produits manufacturés, domaine dans lequel nous n'avons eu dans le passé qu'une petite part. C'est un domaine où une meilleure productivité et une réduction des entraves au commerce peuvent donner aux fournisseurs canadiens l'occasion de devenir plus compétitifs.

En ce qui concerne l'avenir, je suis convaincu que la méthode la plus efficace pour améliorer les possibilités d'échanges commerciaux est la méthode multilatérale et non discriminatoire. Nos besoins et nos responsabilités communes doivent constituer la formule de base qui régit nos relations mutuelles. Nous avons remarqué que le président Johnson a demandé qu'une étude détaillée soit faite des problèmes qui attendent une solution dans le domaine des échanges internationaux et des politiques qu'il faudrait proposer pour les résoudre.

Au Canada, nous étudions aussi le meilleur moyen de réaliser des progrès dans ce domaine. Au cours de ces études préparatoires et d'exploration, nous maintiendrons un contact très étroit avec les principaux pays avec lesquels nous entretenons des relations commerciales, y compris bien entendu les États-Unis. Il est évident, cependant, que la grande priorité est de mettre en oeuvre le "Kennedy Round"; d'apporter les modifications nécessaires au tarif douanier et de mettre en vigueur l'accord international sur les céréales de même que le code sur les politiques anti-dumping qui faisaient partie intégrante de l'accord.

Dans le cadre des relations commerciales multilatérales, le Canada et les États-Unis ont déjà fait de grands pas. Avant la tenue des négociations Kennedy, près de la moitié de notre commerce était libre de tous droits, notamment le secteur en voie d'expansion rapide découlant de l'Accord canado-américain sur l'automobile qui prévoyait la rationalisation de l'industrie automobile sur tout le continent. Deux autres secteurs, le bois de construction et le poisson, bénéficieront effectivement des mêmes conditions. Les droits sur une grande partie des autres produits qui font l'objet de nos échanges seront réduits d'une façon sensible. Les fondements d'un autre essor important du commerce canado-américain qui sera à l'avantage de nos deux pays sont jetés.

Messieurs, lorsque j'ai été invité en premier lieu à adresser la parole à votre groupe, ce devait être l'année dernière. Votre Conseil avait suggéré qu'il serait approprié que je vous parle des plans incroyablement ambitieux de l'exposition universelle connue sous le nom d'EXPO 67. Il y